



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9020^e séance

Jeudi 21 avril 2022, à 10 heures

New York

Provisoire

Président :	M. Kariuki	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
Membres :	Albanie	M. Lamce
	Brésil	M. de Oliveira Freitas
	Chine	M. Dai Bing
	Émirats arabes unis	M. Almazrouei
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
	Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
	France	M ^{me} Gasri
	Gabon	M. Biang
	Ghana	M. Korbieh
	Inde	M. Raguttahalli
	Irlande	M. Gallagher
	Kenya	M. Kiboino
	Mexique	M. Gómez Robledo Verduzco
	Norvège	M ^{me} Juul

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation à Abyei (S/2022/316)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation à Abyei (S/2022/316)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants du Soudan et du Soudan du Sud à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix ; et M^{me} Hanna Serwaa Tetteh, Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique.

M. Lacroix et M^{me} Tetteh participent à la séance d'aujourd'hui par visioconférence.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2022/316, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation à Abyei.

Je donne maintenant la parole à M. Lacroix.

M. Lacroix (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion d'informer le Conseil de sécurité des faits nouveaux relatifs à la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), notamment son appui au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière et l'avancement de l'élaboration du Programme commun pour Abyei. Je ferai également le point sur les événements survenus depuis la publication du rapport du Secrétaire général (S/2022/316).

Globalement, les conditions de sécurité dans la zone administrative d'Abyei demeurent calmes, mais la méfiance entre les communautés misseriya et ngok dinka reste très préoccupante. Le Conseil de sécurité ayant pris acte, en décembre dernier, du fait que la FISNUA devait intensifier son appui au dialogue intercommunautaire, la mission a travaillé sans relâche avec les Gouvernements soudanais et sud-soudanais, ainsi qu'avec les chefs communautaires des deux camps,

pour parvenir à un accord sur la route de transhumance de cette saison sèche. Il est décevant qu'à la dernière minute, les parties n'aient pas réussi à se mettre d'accord sur un certain nombre de points clefs, à la suite de quoi la manifestation de dialogue intercommunautaire que la FISNUA avait organisée à Entebbe a dû être annulée.

Depuis octobre dernier, il y a eu également plusieurs incidents de violence intercommunautaire. Ainsi, la semaine dernière, des violences intercommunautaires ont fait, au total, 29 morts, dont deux femmes, et 30 blessés dans les deux communautés. Ces incidents violents sont survenus dans les régions de Noong/Annam, de Kolom, de Leul/Al Luo, et du marché commun d'Amiet/Faydelzaraf. Je tiens à faire part de nos plus sincères condoléances sympathie familles des victimes qui ont été touchées. Ces morts et ces blessés auraient pu être évités si la confiance entre les deux communautés avait été plus grande à tous les niveaux.

Face à ces violences, la mission a poursuivi son action de mobilisation de la population, assortie de patrouilles plus fréquentes et de plus longue distance. Le commandant de la Force et Chef de mission par intérim a engagé le dialogue avec les parties aux niveaux national et des communautés. Il a également encouragé le recours à des mécanismes communautaires de règlement des conflits qui font appel aux chefs coutumiers, aux jeunes, aux femmes et aux filles.

Toutefois, il appartient avant tout aux Gouvernements soudanais et sud-soudanais de reprendre le dialogue sur le statut final d'Abyei. Je me félicite que les deux parties aient récemment demandé une aide pour organiser la prochaine réunion du Comité mixte de contrôle d'Abyei. J'appelle les dirigeants soudanais et sud-soudanais à faire tout leur possible pour que cette réunion permette d'avancer sur la question d'Abyei.

Depuis mon précédent exposé au Conseil (voir S/PV.8887), d'importants progrès ont été accomplis dans l'élaboration du Programme commun pour Abyei proposé dans la lettre datée du 17 septembre 2021, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2021/805). Une équipe, composée de représentants du Département des opérations de paix, du Bureau de la coordination des activités de développement et des équipes de pays des Nations Unies au Soudan et au Soudan du Sud, a bien avancé dans ses consultations auprès des femmes, des jeunes, des anciens et d'autres membres de la communauté pour faire en sorte que les services de consolidation de la paix qui seront proposés par le truchement du Programme

commun pour Abyei bénéficient aux Misseriya et aux Ngok Dinka d'une manière qui tienne compte des risques de conflit et dans les domaines affichant les plus grands besoins. L'appui politique que suscite le Programme auprès des Gouvernements soudanais et sud-soudanais me semble encourageant. J'appelle le Conseil à continuer d'accompagner politiquement ce programme, afin qu'il puisse avoir une incidence durable sur la paix à Abyei.

En ce qui concerne les droits humains, la FISNUA continue d'avoir des difficultés à recenser les violations des droits de la personne et atteintes à ces droits, d'autant qu'elle ne compte aucun spécialiste dans ce domaine. Toutefois, il est encourageant qu'une équipe de spécialistes des droits humains ait obtenu des visas temporaires pour procéder à une mission d'évaluation à Abyei en mars dernier. Les parties ont réalisé des progrès certes modestes mais néanmoins importants en ce qui concerne leur obligation d'améliorer la participation effective des femmes à la prise de décisions : ainsi, une femme a été nommée dans chacun des 13 tribunaux coutumiers de la communauté ngok dinka.

Il m'est également agréable d'informer le Conseil que, pendant la période considérée, une équipe de spécialistes de l'état de droit issue du Département des opérations de paix a pu effectuer une évaluation de quatre semaines aux fins de l'élaboration d'une stratégie d'aide à la préservation de l'état de droit. Cette stratégie, dont la publication ne saurait tarder, a pour objet l'application des outils et mécanismes de promotion de l'état de droit au service des principales tâches prévues dans le mandat de la mission, à savoir le renforcement de la sécurité et la protection des civils, conformément à la résolution 2606 (2021). La stratégie, qui sera élaborée en consultation avec toutes les entités compétentes des Nations Unies, y compris par l'intermédiaire de la Cellule mondiale de coordination des questions relatives à l'état de droit, facilitera également toute interaction potentielle des équipes de pays des Nations Unies pour le Soudan et le Soudan du Sud à Abyei sur les questions relatives à l'état de droit.

Malheureusement, aucun progrès n'a été fait au cours de la période considérée concernant le déploiement des trois unités de police constituées qui a été demandé par le Conseil de sécurité. En dépit des efforts continus des dirigeants de la FISNUA, les visas attendus pour le personnel des trois unités de police constituées et les policiers hors unités constituées n'ont pas été octroyés. Nous appelons de nouveau le Conseil à continuer de fournir un appui à cet égard.

La situation humanitaire dans la zone d'Abyei s'est détériorée depuis mon dernier exposé au Conseil de sécurité. Mes collègues humanitaires, qui venaient en aide à 103 000 personnes vulnérables au cours de la dernière période considérée, portent à présent secours à 240 000 personnes, ce qui est ahurissant. Cela est dû en grande partie aux violences qui ont opposé les communautés Twic Dinka et Ngok Dinka près d'Agok en février et mars, faisant 26 morts et de nombreux blessés. Il est par ailleurs très préoccupant que deux travailleurs humanitaires aient été tués dans le cadre de ces événements. Des centaines de travailleurs humanitaires ont été évacués, et la population de la zone reste gravement touchée par la baisse considérable des services médicaux.

S'agissant de l'autre tâche attribuée à la FISNUA, à savoir l'appui qu'elle fournit au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, aucune avancée n'a été réalisée vers la remise en service des bases d'opérations 11 et 12 du Mécanisme conjoint et du quartier général du secteur 1 à Gok Machar après que la FISNUA a été forcée de les déplacer en 2021. Une nouvelle force du Mécanisme conjoint est présente sur les bases d'opérations qui sont en service, et elle est prête à mettre en œuvre ce mandat important sur tous les sites ayant fait l'objet d'un accord préalable entre les parties. Il est essentiel que le Gouvernement sud-soudanais poursuive ses efforts pour favoriser le retour du Mécanisme conjoint sur ces sites dans les plus brefs délais, comme convenu durant la réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité tenue en septembre 2021.

Je souhaite conclure mon exposé en soulignant la nécessité de garantir la sûreté et la sécurité des soldats de la paix de la FISNUA alors qu'ils s'acquittent de leur mandat difficile dans un environnement opérationnel complexe. Rien qu'au cours des deux derniers mois, trois attaques directes ont été commises contre des patrouilles de la FISNUA, blessant un soldat de la paix et endommageant un véhicule, et une attaque a été perpétrée la semaine dernière encore avec un lance-roquettes. Il faut mettre fin immédiatement à ces violences directes et graves visant les soldats de la paix des Nations Unies. J'appelle les autorités compétentes, conformément aux obligations qui leur incombent en vertu de l'accord sur le statut des forces, à enquêter en priorité sur ces incidents.

Je tiens à remercier le général Benjamin Olufemi Sawyerr ainsi que les femmes et les hommes de son équipe de la FISNUA pour le travail considérable qu'ils continuent d'accomplir, notamment la supervision et la facilitation de la transition réussie de la mission vers une force multinationale de maintien de la paix des Nations Unies en l'espace de quelques mois, malgré la difficulté d'une telle opération. Cette reconfiguration est venue s'ajouter aux autres tâches qui leur ont été confiées et dont ils continuent de s'acquitter avec tact et détermination. Je voudrais également remercier le général Kefyalew Amde Tessema et tous les soldats de la paix éthiopiens de leurs contributions et de l'attachement qu'ils ont manifesté à la paix et à la sécurité à Abyei au fil des ans.

Enfin, je tiens à remercier le Conseil de son soutien continu à la FISNUA et le prie d'appuyer la recommandation du Secrétaire général en faveur de la prorogation du mandat de la FISNUA pour une nouvelle période de six mois, jusqu'au 15 octobre.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Lacroix de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Tetteh.

M^{me} Tetteh (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de présenter un exposé au Conseil de sécurité pour la première fois dans mon nouveau rôle d'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique. Mon exposé portera sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la résolution 2046 (2012), relative aux questions bilatérales en suspens entre le Soudan et le Soudan du Sud et à la situation dans les États du Kordofan méridional et du Nil-Bleu.

Je présente cet exposé dans un contexte marqué par l'incertitude et des difficultés internes non réglées à la suite du coup d'État commis au Soudan le 25 octobre 2021, qui n'a pas permis d'organiser les réunions des mécanismes conjoints entre le Soudan et le Soudan du Sud prévues au début de 2022. À la suite du renversement du Gouvernement civil à Khartoum, qui collaborait avec son homologue à Djouba, l'élan imprimé au règlement des questions en suspens s'est soudainement arrêté et les deux pays devront reprendre leurs efforts du début, même si, au cours de mes récentes visites au Soudan et au Soudan du Sud, le Président du Conseil souverain, le général Al-Burhan, et son adjoint, le général Mohamed Hamdan Dagalo, m'ont informée que des préparatifs étaient en cours en vue d'instaurer

un dialogue avec leurs homologues sud-soudanais sur ces questions, ce qui a été confirmé par les autorités que j'ai rencontrées au Soudan du Sud. Comme le mentionne le Secrétaire général dans son rapport (S/2022/316), la période considérée a également été marquée par des violences graves qui ont opposé les Ngok Dinka et les Misseriya la semaine dernière à Abyei. Cela ne fait que nous rappeler la nécessité de mettre l'accent sur le règlement de la question du statut final d'Abyei.

Au Soudan du Sud, le Président Salva Kiir Mayardit a nommé des membres de la structure de commandement des Forces unifiées nécessaires le 12 avril, ce qui permettra de promouvoir et de redéployer les forces qui ont achevé leur formation au sein d'une nouvelle armée nationale. Cela a fait suite à un accord conclu le 3 avril entre le Président, le Premier Vice-Président, Riek Machar, et le cinquième Vice-Président, Hussein Abdelbagi Akol Agany, en tant que commandants en chef des trois parties armées en vertu de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud signé en 2018. Ce résultat a été obtenu grâce aux efforts de médiations soudanais, dirigés par le Président du Conseil souverain, le général Al-Burhan, et son adjoint, le général Mohamed Hamdan Dagalo. En conséquence, les tensions entre le Président Kiir et le Vice-Président Machar, qui s'étaient également traduites sur le terrain par des affrontements entre leurs forces dans les États du Haut-Nil et de l'Unité et l'encerclement de la résidence du Vice-Président Machar à Djouba par du personnel militaire et de sécurité nationale le 27 mars, se sont dissipées.

Une victime évidente du coup d'État commis au Soudan a été le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité, un des rares mécanismes à réunir les deux pays pour examiner les questions politiques et de sécurité en suspens. Sa dernière réunion, tenue du 8 au 9 septembre 2021 à Djouba, devait être suivie d'une autre réunion à Khartoum durant la deuxième semaine de janvier. Non seulement cette réunion n'a pas eu lieu, mais aucune mesure n'a été prise pour appliquer les autres décisions adoptées à Djouba.

En ce qui concerne l'appel lancé aux deux pays afin qu'ils retirent leurs forces de la zone d'Abyei au plus tard le 31 décembre 2021, les hauts responsables que j'ai rencontrés au Soudan affirment avoir retiré toutes leurs forces et ont appelé le Soudan du Sud à faire de même afin que le Comité mixte de contrôle d'Abyei

puisse recommencer à se réunir. Cette affirmation du Gouvernement soudanais est contestée par le Gouvernement sud-soudanais.

Nous constatons également avec préoccupation l'absence de progrès dans la mise en œuvre de l'engagement pris par le Soudan du Sud à la réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité d'assurer une médiation entre les communautés à Aweil afin de rouvrir les trois sites inactifs du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Aucune nouvelle date n'a été fixée pour la prochaine réunion du Mécanisme. J'ai toutefois appris avec plaisir que les parties étaient en contact en vue d'organiser prochainement une réunion du Comité mixte de contrôle d'Abyei.

Grâce à l'assouplissement des restrictions imposées en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), j'ai pu me rendre dans les deux pays, d'une part pour me présenter aux autorités nationales, et d'autre part pour m'entretenir avec elles en personne. À Khartoum, j'ai rencontré le Président et le Vice-Président du Conseil souverain, le Ministre de la défense par intérim et le Ministre des affaires étrangères par intérim du 17 au 19 avril. Depuis le 19 avril, je suis à Djouba, d'où je m'adresse au Conseil de sécurité, et j'ai eu des discussions fructueuses avec le Ministre des affaires étrangères, le Ministre de la défense et le Ministre des affaires de l'Afrique de l'Est et Vice-Président du Comité mixte de contrôle d'Abyei. Malheureusement, je n'ai pu rencontrer le Président Kiir, qui n'est pas dans le pays actuellement.

J'ai conclu d'après ces entretiens que les relations bilatérales entre le Soudan et le Soudan du Sud sont bonnes. Les deux pays ont continué d'organiser des visites de haut niveau sur leurs territoires respectifs. Bien que la dernière visite du Président Kiir à Khartoum remonte à 2018, les dirigeants soudanais continuent de se rendre à Djouba. Le 17 mars, le général Al-Burhan se trouvait à Djouba pour aider à résoudre les tensions entre le Président Kiir et le Premier Vice-Président, M. Machar, liées à leur désaccord concernant la répartition des postes au sein de la structure de commandement de la future armée nationale. La proposition qu'il a soumise le 18 mars, en tant que Président de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, a été bien accueillie par le Président Kiir. Pour sa part, le Soudan du Sud a continué d'assurer le suivi de la mise en œuvre par les parties soudanaises de l'Accord de paix de Djouba, pour lequel il a servi de médiateur. Le Conseiller

du Président Kiir pour les questions de sécurité, Tut Gatluak, et d'autres ministres sud-soudanais de haut rang ont fait la navette entre Djouba et Khartoum tout au long de la période considérée en vue de favoriser une solution entre les composantes militaire et civile du Gouvernement de transition et d'empêcher que l'accord ne s'effondre.

Bien que le Président Kiir et le général Al-Burhan ne se soient pas étendus sur la question d'Abyei, ils sont tombés d'accord pour se concentrer sur la coopération le long de la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud, en commençant par la mise en place de champs pétrolifères unifiés, y compris dans la zone d'Abyei, pour avancer sur la voie de la paix. En attendant que les deux Ministres des affaires étrangères aient précisé ce que l'unification implique, on espère que l'approche proposée pour la paix pourra servir de point de départ, non seulement pour remédier à la violence récurrente dans la zone d'Abyei, mais aussi pour régler la question du statut final d'Abyei.

Khartoum a aussi continué de jouer un rôle positif dans la recherche d'une solution pacifique aux problèmes internes que les parties sud-soudanaises connaissent entre elles. Le 16 janvier, la capitale a accueilli la signature d'un accord, la déclaration de Kitgwan, entre la faction dissidente du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition (M/APLS dans l'opposition) et le Mouvement populaire de libération du Soudan dans le Gouvernement (MPLS dans le Gouvernement). Le général Simon Gatwech Dual et son adjoint, le général Johnson Olony, ont signé pour le M/APLS dans l'opposition, tandis que M. Tut Gatluak a signé pour le MPLS dans le Gouvernement. L'accord prévoit une amnistie pour la faction de Kitgwan, le réengagement des parties à respecter l'accord de cessez-le-feu au titre de la déclaration de Khartoum de 2018, et l'installation d'un bureau de coordination à Djouba.

Dans le même esprit, le Soudan du Sud s'est efforcé de convaincre Abdul Wahid Al-Nur, dirigeant d'une faction du Mouvement/Armée de libération du Soudan (M/ALS), de rejoindre le processus de paix soudanais. Jusqu'à présent, les efforts n'ont pas payé. Le 10 mars, Minni Minawi, dirigeant de l'autre faction du M/ALS et Gouverneur de l'État du Darfour, s'est rendu à Djouba, manifestation pour y rencontrer Al-Nur. La rencontre n'a pas eu lieu, car Al-Nur a accusé Minawi d'avoir soutenu le coup d'État du 25 octobre. Tout en reconfirmant sa cessation unilatérale des hostilités, le M/ALS-faction Abdul Wahid a réitéré son refus de

rejoindre le processus de paix mené sous la médiation de Djouba et renouvelé son appel en faveur d'une initiative soudanaise globale qui traiterait de façon exhaustive des multiples problèmes du Soudan.

J'en viens maintenant aux faits récents concernant les zones du Kordofan méridional et du Nil-Bleu. Je note avec regret que les efforts déployés par la Commission de médiation du Soudan du Sud afin de faciliter la reprise des négociations entre le Gouvernement soudanais et la faction Abdelaziz Hélou du Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS)-Nord ont échoué. Le Conseil se rappellera que les pourparlers entre eux avaient été suspendus pour deux semaines, le 15 juin 2021, afin de donner aux parties le temps de consulter leurs administrés sur les questions en suspens. Le MPLS-Nord-faction Abdelaziz Hélou a condamné le coup d'État militaire et appelé ses membres à appuyer les manifestations s'y opposant. Dans l'intervalle, la faction Malek Agar du MPLS-Nord, qui était parmi les signataires de l'Accord de paix de Djouba avec le Gouvernement soudanais, est restée dans les institutions de transition malgré l'arrestation, l'emprisonnement puis la libération par les militaires de son président adjoint, Yasir Aman, au lendemain du coup d'État.

Le coup d'État a clairement eu un effet négatif sur les relations bilatérales que les deux pays avaient commencé à approfondir et tentent maintenant de relancer. Il est toutefois gratifiant que, même si chacun d'entre eux reste aux prises avec son conflit interne, ils continuent de se compléter l'un l'autre dans la quête de la paix et de faire fond sur les progrès accomplis jusqu'à présent. Ils insistent tous deux sur la nécessité de renforcer l'aide humanitaire au profit de leurs déplacés et communautés vulnérables. Ils reconnaissent tous deux la nécessité de la paix sur leurs territoires respectifs et dans la région, ce qui devrait leur permettre de coopérer, puisqu'ils entretiennent des relations de bon voisinage. Mon bureau continuera de dialoguer avec les autorités des deux pays et, selon qu'il conviendra, avec les principaux acteurs régionaux, y compris l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, afin de les encourager à désamorcer les tensions, à avancer dans la mise en œuvre de tous les accords de coopération et à consolider leurs relations bilatérales qui se sont améliorées.

Enfin, je profite de l'occasion pour remercier mon prédécesseur, le Représentant spécial du Secrétaire général Parfait Onanga-Anyanga, de son dévouement à son rôle ainsi qu'à la paix et à la sécurité dans la région.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Tetteh de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Secrétaire général adjoint Lacroix des informations actualisées qu'il a communiquées aujourd'hui sur la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA). Je veux aussi remercier l'Envoyée spéciale Tetteh et la féliciter de son accession à son nouveau poste. Nous nous réjouissons à la perspective de travailler avec elle dans le cadre des activités concernant la Corne de l'Afrique.

Alors que nous nous apprêtons à examiner le mandat de la FISNUA avant le 15 mai, nous nous félicitons d'entendre comment elle gère tous les changements intervenus dans la mission et les faits récents survenus à Abyei. Je souhaite également prendre le temps de saluer la présence aujourd'hui des représentants du Soudan et du Soudan du Sud.

Au nom des États-Unis, j'exprime notre appui fort et constant à la FISNUA, et je remercie son personnel de servir si précieusement la cause de la paix, de la sécurité et de la stabilité à Abyei. Pendant que la mission est reconfigurée en une nouvelle force multinationale, la FISNUA poursuit avec dévouement l'exécution de son mandat essentiel qui consiste à protéger les civils et à faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire. Néanmoins, nous savons qu'il nous reste beaucoup à faire. Par conséquent, aujourd'hui, je souhaite aborder la nécessité d'une mobilisation diplomatique renouvelée à Abyei, le travail que les soldats de la paix des Nations Unies doivent accomplir afin de lutter contre la violence et la désinformation, et le fait qu'il importe que les forces de la FISNUA aient l'accès dont elles ont besoin pour mener leur mission à bien.

Premièrement, soyons parfaitement clairs : seule la diplomatie peut permettre de trouver une solution durable à ce conflit. Nous encourageons toutes les parties à redoubler d'efforts diplomatiques pour parvenir à un règlement pacifique et mutuellement acceptable en ce qui concerne le statut final d'Abyei. Nous déplorons qu'il n'y ait pas eu la moindre réunion d'institutions ou de mécanismes conjoints, y compris le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité, depuis la dernière fois que le Conseil a entendu un exposé sur la situation à Abyei, l'an dernier (S/PV.8887). Nous ne pouvons tout simplement pas nous résigner au statu quo.

Dès lors, nous demandons instamment la nomination d'un chef adjoint civil de la FISNUA, qui permettrait à la mission de mieux appuyer les parties dans cette entreprise. Les États-Unis saluent l'engagement de l'Union africaine à nous faire avancer vers une solution.

Deuxièmement, nous sommes profondément préoccupés par les récents accrochages violents qui se sont produits à Abyei, en février et en mars, et nous remercions la mission d'avoir vite réagi afin de rétablir l'ordre, et intensifié ses patrouilles. À l'avenir, il nous faut améliorer les relations intercommunautaires sur le terrain. C'est essentiel pour la sécurité à Abyei. La police des Nations Unies a un rôle central à jouer pour se rapprocher des communautés locales durant ses patrouilles et au moyen de campagnes de sensibilisation, notamment à propos de la violence fondée sur le genre. Cela souligne que la mission a besoin d'effectifs de police accrus pour combattre la criminalité, et d'un chef adjoint civil pour renforcer le dialogue avec les parties, y compris sur l'établissement d'un service de police conjoint. Nous appelons une fois encore le Soudan à délivrer des visas au personnel des Nations Unies et à un chef adjoint civil de la mission, comme le Conseil de sécurité l'a demandé en 2019.

La FISNUA devrait également rehausser son appui au dialogue et à la réconciliation intercommunautaires en menant des activités de communication auprès des comités de paix locaux et de ceux qui ne comprennent pas toujours bien ce que la mission fait au juste. Nous entendons souvent que les populations locales ont des attentes irréalistes à l'égard des Casques bleus, parce qu'elles ne comprennent pas complètement le mandat de la mission. Des initiatives de dialogue et de réconciliation entre les communautés auront pour effets d'améliorer la confiance et d'aider à prévenir la violence avant qu'elle ne survienne. Mais cela ne peut se faire si l'on entrave le travail de la mission des Nations Unies.

La FISNUA n'a toujours pas pu retourner sur les bases d'opérations qu'elle a dû abandonner l'année dernière. Les communautés locales ont menacé la mission, restreint sa liberté de circulation et exigé son retrait. C'est tout simplement inacceptable. De ce fait, il est difficile pour la mission d'appuyer le fonctionnement du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière dans cette zone, comme le Conseil de sécurité l'a chargée de le faire. Si les parties font montre d'une plus grande volonté politique d'appuyer la mission sur cette question, cela changera la donne. Nous demandons instamment aux parties de

collaborer avec les communautés locales pour faciliter le bon fonctionnement de la FISNUA et du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, ainsi que le redéploiement de la FISNUA dans les bases d'opérations laissées vacantes.

Nous appelons également le Soudan à permettre à la mission d'accéder à la piste d'atterrissage d'Athony. Il y va de la sûreté et de la sécurité des soldats de la paix, et il est absolument essentiel que la FISNUA puisse effectuer des évacuations sanitaires secondaires et primaires, si nécessaire.

Les États-Unis espèrent vivement travailler de manière constructive avec le Conseil pour renouveler le mandat de la FISNUA. Nous continuerons à nous associer à tous les membres du Conseil, aux Gouvernements soudanais et sud-soudanais, aux populations de la région et à toutes les parties prenantes pour œuvrer à la paix, à la sécurité et à la prospérité de la région.

M. Biang (Gabon) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, le Ghana, le Kenya et mon pays, le Gabon.

Je remercie M^{me} Hanna Tetteh, Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, et M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, pour leurs exposés édifiants. J'adresse, au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, mes félicitations à M^{me} Tetteh pour sa promotion au poste d'Envoyée spéciale, et je lui réitère notre soutien.

Notre déclaration portera sur la situation politique, la situation sécuritaire et la situation humanitaire. Les trois membres africains du Conseil de sécurité notent avec intérêt le renforcement continu des relations entre le Soudan et le Soudan du Sud, ce qui devrait contribuer à résoudre les questions en suspens, y compris la question d'Abyei. En effet, l'absence d'institutions administratives fortes, notamment en termes de sécurité et de justice, fragilise durablement ce territoire. Les trois membres africains du Conseil de sécurité invitent instamment à la reprise du dialogue entre le Soudan et le Soudan du Sud en vue de l'accélération de la mise en œuvre de l'Accord concernant les arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei, en privilégiant l'intérêt des populations.

Nous appelons les parties à mettre en œuvre les recommandations et les conclusions des réunions du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la

sécurité, ainsi que celles du Comité mixte de contrôle d' Abyei. Les trois membres africains du Conseil de sécurité réitèrent en outre la nécessité pour le Soudan et le Soudan du Sud de se réunir régulièrement et de participer activement au Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité, indispensable pour apaiser les tensions et promouvoir le dialogue.

Nous saluons les efforts de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), qui ont permis l'organisation du dialogue intercommunautaire sur la paix et encouragé la participation des femmes et des jeunes aussi bien dans les sphères administratives institutionnelles que dans le processus politique. Plus de 10 ans après la création de la FISNUA, il nous paraît impérieux de définir le statut final d' Abyei en tenant compte des attentes des populations. Le rôle de facilitation du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine et l'appui de la communauté internationale demeurent essentiels à cet effet.

Sur le plan sécuritaire, les trois membres africains du Conseil de sécurité sont profondément préoccupés par la résurgence de la violence armée et des affrontements intercommunautaires à Abyei. Nous condamnons fermement ces violences, survenues notamment dans le nord-est entre les communautés misseriya et ngok dinka. Ces attaques, ainsi que celles qui ont eu lieu à Kolom, à Mabok et à Dungop, doivent faire l'objet d'enquêtes, et les responsables doivent être jugés.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité appellent toutes les parties à ne prendre aucune mesure susceptible d'exacerber les tensions. Nous les exhortons à faire preuve de la plus grande retenue et à cesser toutes les activités hostiles qui pourraient entraîner des conséquences déplorables sur les populations locales.

Concernant la situation humanitaire, nous sommes préoccupés par les difficultés auxquelles sont confrontées les populations d' Abyei, notamment l'accès limité aux services de base. À cet égard, le Programme commun pour Abyei mis en place par les équipes de pays du Soudan et du Soudan du Sud mérite d'être salué. La finalisation des projets visant le rétablissement des prestations de services, y compris l'accès à l'eau, à la santé, à l'éducation, à la communication et aux infrastructures de base, est cruciale pour améliorer les conditions de vie des populations.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité soulignent également la nécessité de renforcer l'aide humanitaire. Nous condamnons avec la plus

grande fermeté les attaques armées contre le personnel et les travailleurs humanitaires de la FISNUA. Nous exprimons nos sincères condoléances aux familles des travailleurs humanitaires décédés à Abyei et appelons à des enquêtes urgentes pour que les auteurs répondent de leurs actes. Toutes les mesures doivent être prises pour assurer la protection des travailleurs humanitaires et un accès humanitaire sans entrave.

Nous exhortons en outre les deux pays à respecter pleinement l'accord sur le statut des forces et à faciliter rapidement les mesures administratives demandées pour la mise en œuvre du mandat de la FISNUA, y compris le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière et son redéploiement, le cas échéant.

Nous rendons un hommage appuyé au personnel de la FISNUA qui exécute son mandat en dépit des conditions difficiles. Le contingent éthiopien, dont le mandat a pris fin récemment, mérite d'être salué pour son engagement à Abyei. Nous saluons l'arrivée des nouveaux pays fournisseurs de contingents.

Les partenaires internationaux, en particulier l'Union africaine et l'ONU, doivent résolument s'engager diplomatiquement et politiquement et appuyer les efforts de dialogue entre le Soudan et le Soudan du Sud. Nous restons convaincus que la réalisation du statut final d' Abyei est la clef d'un retrait concerté et coordonné de la FISNUA. À cet égard, nous appelons les autorités à intensifier leurs consultations pour progresser dans la réalisation des sept indicateurs.

En conclusion, nous réitérons notre plein appui à l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, à la FISNUA, à l'Union africaine, à l'Autorité intergouvernementale pour le développement, et à toutes les parties prenantes pour leurs efforts sur le terrain en vue de trouver une solution politique au statut d' Abyei.

M. Ragutthalli (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, M. Jean-Pierre Lacroix, et l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, M^{me} Hanna Tetteh, de leur exposé respectif sur l'évolution de la situation concernant la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) et son appui au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, ainsi que sur les progrès dans la mise en œuvre de la

résolution 2609 (2021). Je salue également la participation du représentant du Soudan et du représentant du Soudan du Sud à la présente séance.

Le règlement pacifique de la question du statut final d'Abyei, conformément à l'Accord de paix global et à l'accord conclu entre le Soudan et le Soudan du Sud au sujet de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée, reste fondamental pour une paix, une stabilité et un développement durables dans la région. À cet égard, nous prenons acte de l'absence de progrès au cours de la période considérée. Bien que l'évolution de la situation politique au Soudan et au Soudan du Sud ait pris le pas sur la question du statut final d'Abyei, nous espérons que, dans les mois à venir, les deux parties progresseront dans le processus de règlement politique.

À cette fin, la convocation du Comité mixte de contrôle d'Abyei est une priorité, comme cela a été souligné à la réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité qui s'est tenue à Djouba en octobre de l'année dernière. Le Comité, qui avait pour mandat de se réunir tous les mois, ne s'est pas réuni depuis novembre 2017. Nous appuyons les efforts actuellement déployés par l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement en vue de la reprise de ces réunions. Nous appelons également à l'application des décisions du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité. Ces derniers mois ont été marqués par plusieurs incidents de sécurité qui ont entraîné la mort de civils innocents. Nous pensons que des réunions régulières du Comité sont de la plus haute importance pour une administration efficace et pour régler les problèmes de sécurité à Abyei.

Les affrontements violents qui se poursuivent entre les communautés ngok dinka et misseriya sont une source de préoccupation. À cet égard, nous saluons les efforts déployés par la FISNUA pour mettre en contact les anciens des deux communautés. Nous nous félicitons des efforts déployés pour convoquer à nouveau la conférence de paix conjointe des chefs coutumiers, qui est maintenant prévue le mois prochain.

En ce qui concerne l'exécution du mandat de la FISNUA, celle-ci a mené à bien des tâches essentielles, notamment le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, malgré les difficultés opérationnelles et administratives. Il est important que les autorités soudanaises et sud-soudanaises s'attaquent sérieusement à ces problèmes, notamment la mise en service de la piste d'atterrissage d'Athony et la délivrance de visas aux unités de police constituées.

Nous demandons également que le Service de police d'Abyei soit mis en place. Nous prenons note avec inquiétude des attaques contre les forces de la FISNUA et des violations de la liberté de circulation. Dans ce contexte, nous rappelons qu'il importe d'assurer la sécurité des soldats de la paix.

Nous nous félicitons des initiatives technologiques innovantes telles que le projet de « camp intelligent », en vue d'améliorer les performances de la mission. Pour que la mission continue à être opérationnelle et puisse s'acquitter de son mandat, il ne faut ménager aucun effort pour améliorer la coordination entre les Gouvernements hôtes. Nous notons que les travaux relatifs aux projets à effet rapide ont commencé. Ces projets doivent être mis en œuvre rapidement. Nous nous félicitons également des progrès réalisés dans le processus en cours de reconfiguration de la FISNUA.

L'Inde est engagée en faveur de la paix, de la stabilité et du développement d'Abyei. À cet égard, je voudrais mentionner qu'un contingent indien de 570 Casques bleus rejoindra bientôt la FISNUA, et que son déploiement est déjà en cours.

Pour terminer, les relations amicales que l'Inde entretient depuis longtemps avec le Soudan et le Soudan du Sud ont résisté à l'épreuve du temps. Nous sommes confiants que ces deux pays parviendront à résoudre toutes les questions en suspens et sortiront plus forts de ces épreuves. Pour notre part, nous continuons d'appuyer Djouba et Khartoum dans cette entreprise.

M. Almazrouei (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, de son exposé instructif. Je me joins également à mes collègues pour souhaiter la bienvenue à M^{me} Hanna Serwaa Tetteh au Conseil et la remercier d'avoir présenté son premier exposé en tant qu'Envoyée spéciale pour la Corne de l'Afrique. Nous lui exprimons notre appui pour son rôle important. Je souhaite également la bienvenue aux représentants du Soudan et du Soudan du Sud à la présente séance.

La séance d'aujourd'hui se tient sur fond d'événements inquiétants dans la région d'Abyei, notamment la poursuite des affrontements et des violences intercommunautaires, les attaques contre la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) et d'autres incidents qui ont entravé les opérations de la FISNUA. Ces événements ont eu des répercussions négatives sur le travail des organisations

humanitaires, notamment le meurtre de travailleurs humanitaires et l'évacuation de près de 800 d'entre eux à la suite des affrontements récents à Agok. Il est donc essentiel que toutes les mesures soient prises pour assurer la sécurité des travailleurs humanitaires.

Pour faire face à ces évolutions inquiétantes, il faut s'employer à promouvoir le dialogue et la coexistence pacifique afin de s'attaquer aux causes profondes des tensions actuelles et de renforcer les relations intercommunautaires. Dans ce contexte, il est encourageant de constater que des mesures sont prises pour apaiser ces tensions, notamment des enquêtes et la conclusion récente d'un accord de cessation des hostilités entre deux tribus au Soudan du Sud. Nous soulignons également à cet égard l'importance de mettre en place des mécanismes administratifs et de sécurité temporaires, comme le prévoit l'accord du 20 juin 2011 signé par les deux parties, afin d'apaiser ces tensions.

Dans le même temps, nous encourageons la FISNUA à continuer de dialoguer régulièrement avec les communautés locales afin de s'assurer que leurs préoccupations sont entendues. Nous pensons que la convocation de la conférence de paix conjointe des chefs coutumiers en mai constitue une étape importante à cette fin. Nous saluons également les efforts déployés par la FISNUA pour mettre en œuvre des projets à effet rapide et assurer la participation des femmes aux processus de paix locaux et au règlement des différends.

En ce qui concerne les relations entre le Soudan et le Soudan du Sud, nous constatons avec satisfaction que les dirigeants des deux pays continuent d'appuyer les efforts visant à instaurer la paix, ce qui reflète l'amélioration de leurs relations. Nous sommes convaincus qu'en s'appuyant sur ces progrès, il sera possible de trouver une solution durable concernant le statut final d'Abeyi.

Nous nous félicitons également de la réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité et de son document final, et nous attendons avec intérêt la reprise des réunions du Comité mixte de contrôle d'Abeyi, avec l'appui de l'Union africaine.

Nous reconnaissons le rôle important que joue la FISNUA dans un environnement difficile et en constante évolution, notamment en facilitant le dialogue entre les communautés et en apportant son appui au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Dans ce contexte, nous souhaitons exprimer notre sincère gratitude à l'ensemble du personnel de la

FISNUA ayant travaillé au sein de la mission, et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux soldats de la paix ainsi qu'au commandant de la Force, qui a déjà entamé un dialogue avec les communautés locales et les Gouvernements soudanais et sud-soudanais. Nous nous faisons l'écho de l'appel du Secrétaire général en faveur de la remise en service du quartier général du secteur 1 du Mécanisme conjoint, situé à Gok Machar, et de ses deux bases d'opérations.

En conclusion, nous nous félicitons de la recommandation du Secrétaire général en faveur de la prolongation du mandat de la FISNUA et de l'appui au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière pour une période supplémentaire de six mois, en prenant en considération les points de vue exprimés par Khartoum et Djouba lors des discussions sur le renouvellement du mandat, ainsi qu'un accent renouvelé sur le dialogue avec toutes les communautés locales et l'utilisation des outils disponibles pour réduire les tensions.

M^{me} Gasri (France) : Je remercie à mon tour Jean-Pierre Lacroix et Hanna Tetteh pour leurs présentations. Nous nous félicitons également de la nomination de l'Envoyée spéciale. M^{me} Tetteh peut compter sur le plein soutien de la France dans ses nouvelles fonctions, comme c'était le cas dans les précédentes. Je salue à mon tour également la participation des représentants du Soudan du Sud et du Soudan à la séance de ce matin.

Je mettrai l'accent sur trois points : tout d'abord, les efforts du Secrétariat et des pays fournisseurs de contingents pour réussir la reconfiguration de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA). Cette mission est essentielle pour préserver les conditions d'un règlement du statut d'Abeyi et pour protéger les civils. À cet égard, la poursuite des violences contre les civils mais aussi contre les casques bleus est préoccupante et nous appelons les parties à mettre en place les mécanismes conjoints qui sont nécessaires à la stabilité d'Abeyi.

Nous encourageons la FISNUA et les équipes pays des Nations Unies au Soudan et au Soudan du Sud à poursuivre la mise en place d'actions de consolidation de la paix. Les communautés locales doivent être associées au développement de ces actions. C'est en effet une opportunité inestimable pour renouer le dialogue et promouvoir la réconciliation.

Nous regrettons que la FISNUA ne se soit pas encore redéployée dans les trois sites qu'elle a été contrainte d'évacuer à la fin de l'année 2021. Nous

appelons le Soudan et le Soudan du Sud à assurer la sécurité et la liberté de mouvement de la FISNUA, conformément à leurs obligations en vertu de l'accord sur le statut de la Force. Il revient en particulier au Soudan du Sud d'apaiser les tensions avec les communautés locales pour permettre le rétablissement du soutien de la FISNUA au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. À défaut, le Conseil de sécurité devra en tirer les conséquences lors du prochain renouvellement du mandat de la mission.

Les défis intérieurs et régionaux auxquels sont confrontés le Soudan et le Soudan du Sud font passer au second plan la résolution du différend frontalier à Abyei. Ils compliquent en outre le maintien de la paix, comme l'illustre le renouvellement des contingents de la FISNUA, qui est en ce moment en cours. Dans ce contexte, il est urgent de rétablir une transition démocratique au Soudan et nous réitérons notre soutien aux efforts de facilitation des Nations Unies, de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement.

Nous encourageons les États de la région à résoudre leurs différends par le dialogue, qu'il s'agisse d'Abyei, du triangle de Fachqa, du barrage de la Renaissance ou du conflit au Tigré. Il est de leur devoir d'éviter toute exploitation opportuniste de ces vulnérabilités et de tirer parti des efforts de médiation de l'Union africaine. Sur l'ensemble de ces crises, l'Envoyée spéciale a un rôle à jouer, que nous soutenons pleinement.

M. de Oliveira Freitas (Brésil) (*parle en anglais*) :

Pour commencer, je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint Lacroix et l'Envoyée spéciale Tetteh de leurs exposés, ainsi que l'Envoyé spécial Onanga-Anyanga de sa contribution. Je souhaite la bienvenue aux représentants du Soudan et du Soudan du Sud à la présente séance.

Je tiens également à remercier l'ensemble du personnel de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) du travail difficile et essentiel qu'il a accompli jusqu'à présent et qu'il continue d'accomplir chaque jour dans la zone d'Abyei. Je remercie tout particulièrement l'Éthiopie et les soldats et officiers d'état-major éthiopiens qui ont permis le déploiement de la FISNUA. Je remercie également le Nigéria et le commandant de la Force Sawyerr, ainsi que la Chine, le Ghana, l'Inde, le Kenya, la Fédération de Russie, la Bolivie, la Mongolie, la Namibie, le Népal, le Pakistan, le Pérou, le Rwanda, la Sierra Leone, l'Ukraine, l'Uruguay et tous les pays fournisseurs de contingents qui rendent le travail de la FISNUA possible.

Sur ce point, je souhaite aborder trois questions.

La première concerne le règlement politique à long terme du statut de la zone d'Abyei. Les processus, les calendriers et surtout, les solutions pour trouver un terrain d'entente ne peuvent progresser qu'avec des négociations équitables et crédibles. Des contacts directs sont essentiels dans le cadre de ces efforts. C'est pourquoi nous devons appuyer la tenue non seulement d'autres pourparlers entre le Soudan du Sud et le Soudan, mais aussi des contacts supplémentaires entre les deux parties à différents niveaux. Les problèmes internes à chaque pays ne doivent pas faire dérailler la dynamique bilatérale qui a abouti à des relations plus amicales ces dernières années. Les dirigeants soudanais et sud-soudanais pourraient tirer parti de cette ouverture bilatérale pour progresser vers un règlement politique concernant Abyei.

La deuxième question sur laquelle j'insisterai a trait à la dimension régionale des négociations. Le Secrétaire général a encouragé à juste titre l'Union africaine à intensifier ses efforts de médiation. Si les parties sont disposées à relancer les consultations du Comité mixte de contrôle d'Abyei, l'Union africaine a la légitimité nécessaire pour faciliter et appuyer les aspects tant politiques que logistiques. Il est encourageant de constater que l'ONU est prête à contribuer à ces efforts, comme le Secrétaire général l'a clairement indiqué dans son récent rapport (S/2022/316). Si l'Autorité intergouvernementale pour le développement et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs apportent leur appui, la dimension sous-régionale pourrait être renforcée et des canaux de négociation supplémentaires pourraient être créés.

La troisième question que je souhaite évoquer concerne la situation sur le terrain. Les cycles fréquents de violence dans la zone d'Abyei rendent l'assistance humanitaire et la protection des civils dangereuses.

En outre, il est extrêmement préoccupant que plus de 70 % des enfants vivant dans la zone ne soient pas scolarisés. Ce chiffre résume la situation locale des droits de l'homme, ainsi que les difficultés importantes auxquelles la population locale est confrontée à Abyei.

Il est encourageant de constater que la FISNUA a effectué une évaluation globale de la situation des droits de l'homme en mars. Les avancées qui ont permis d'effectuer cet examen, telles que la délivrance de visas, doivent être favorisées.

Pour terminer, je réaffirme que le Brésil apportera son appui à l'Envoyée spéciale Tetteh.

M. Gallagher (Irlande) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Secrétaire général adjoint Lacroix de son exposé et à souhaiter la bienvenue à l'Envoyée spéciale Tetteh. Elle prend fonction à un moment crucial pour la Corne de l'Afrique. Son expérience récente de travail en étroite collaboration avec l'Union africaine est à saluer, car l'Union africaine a un rôle clef à jouer dans le règlement de nombreuses crises dans la région, notamment à Abyei. Je voudrais également souhaiter la bienvenue dans la salle aux représentants du Soudan et du Soudan du Sud.

En outre, je voudrais rendre hommage à l'Éthiopie, dont les soldats de la paix contribuent de manière importante au maintien de la paix et de la sécurité à Abyei.

L'Irlande se félicite, à l'instar du Secrétaire général, du soutien et de la collaboration du Soudan, du Soudan du Sud et des nouveaux pays fournisseurs de contingents à la reconfiguration de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA). Nous exhortons toutes les parties concernées à continuer d'œuvrer au déploiement de facilitateurs supplémentaires dans les mois à venir. La reconfiguration de la FISNUA doit être considérée comme une occasion de renforcer la mission, notamment en ce qui concerne sa capacité d'appuyer les droits de l'homme à Abyei.

Nous nous félicitons de la récente délivrance de visas temporaires en vue du déploiement, attendu depuis longtemps, de deux spécialistes des droits humains à Abyei. Leur évaluation de la situation des droits humains a mis en évidence des préoccupations concernant les droits des femmes et des enfants, ainsi que des obstacles à l'accès à la justice et l'absence de mécanismes d'application du principe de responsabilité. Nous appelons les Gouvernements soudanais et sud-soudanais à faciliter le déploiement permanent de spécialistes des droits humains.

En outre, nous appelons les Gouvernements soudanais et sud-soudanais à s'intéresser maintenant aux autres problèmes qui affaiblissent la capacité opérationnelle de la FISNUA, notamment la non-délivrance de visas pour le personnel de police et l'absence de progrès concernant la mise en service de la piste d'atterrissage d'Athony.

Nous sommes préoccupés par les entraves persistantes à la mise en œuvre du mandat de la FISNUA, notamment les restrictions à sa liberté de circulation. Ces entraves doivent être levées immédiatement.

Cependant, comme l'a mentionné le Secrétaire général adjoint Lacroix, ce sont les attaques contre la force qui constituent la plus grave source de préoccupation. L'Irlande condamne ces incidents et demande aux autorités de mener des enquêtes. Les responsabilités doivent être établies pour les attaques lancées contre nos soldats de la paix.

Comme nous l'a dit le Représentant spécial du Secrétaire général, trouver une solution au statut final d'Abyei est une condition préalable à la paix. Pour cela, le Soudan et le Soudan du Sud doivent donner la priorité à cette question et convenir rapidement d'un processus permettant de parvenir à un règlement politique. Malheureusement, il n'y a eu aucun progrès à ce sujet au cours des six derniers mois.

Nous exhortons les deux parties à utiliser et à soutenir les mécanismes existants afin de progresser. Ceux-ci comprennent le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité et le Comité mixte de contrôle d'Abyei.

La démarcation de la frontière est une partie importante d'un règlement définitif de la situation. Nous appelons le Soudan du Sud à s'attaquer aux problèmes rencontrés par la FISNUA dans ses activités d'appui au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à Gok Machar et ailleurs.

Nous sommes vivement préoccupés par les niveaux élevés de violence à Abyei, notamment les attaques récentes à Leu, Noong et Amiet, au cours desquelles plus de 60 personnes auraient été tuées ou blessées. Il s'agit d'une escalade alarmante. La violence actuelle ne fait qu'exacerber la très grave situation humanitaire qui règne à Abyei et le manque d'accès aux services de base et services essentiels pour la population.

Nous espérons que la conférence de paix des chefs traditionnels, qui était prévue en février de cette année, pourra se tenir rapidement. Nous nous félicitons des pourparlers tenus en mars à Djouba entre le Soudan et le Soudan du Sud, et appelons à la reprise du dialogue.

Nous saluons également les efforts récemment déployés par les autorités sud-soudanaises pour établir la paix entre les Ngok Dinka et les Twic Dinka. Il est d'une importance cruciale que tous les efforts de dialogue bénéficient de la participation pleine et sans entrave des femmes et de l'inclusion des jeunes, deux éléments clefs de toute paix inclusive et durable.

Pour terminer, dans l'intérêt des populations de la région, j'appelle à nouveau toutes les parties à trouver

une solution pacifique et durable au statut final d'Abyei et à la démarcation de la frontière.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions de leurs exposés instructifs le Secrétaire général adjoint Jean-Pierre Lacroix et l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique Hanna Tetteh. Je félicite M^{me} Tetteh de sa nouvelle nomination. Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier M. Parfait Onanga-Anyanga du travail qu'il a accompli à ce poste.

Malgré quelques cas récurrents de violence intercommunautaire, qui ont été rapidement résolus par les représentants du Soudan et du Soudan du Sud et les Casques bleus, y compris le nouveau commandement nigérian, nous nous félicitons de constater que la situation à Abyei est restée globalement stable au cours des derniers mois.

Tout progrès vers un règlement inter-soudanais nécessite des efforts conjoints de la part des parties concernées. À cet égard, nous nous félicitons de la multiplication des échanges entre les représentants du Soudan et du Soudan du Sud au cours de la période considérée, y compris aux niveaux les plus élevés.

Nous saluons également la volonté des parties d'établir une coopération mutuellement bénéfique, notamment en ce qui concerne l'exploitation conjointe des ressources pétrolières potentielles de la zone contestée d'Abyei. Nous considérons la visite du Président du Conseil souverain du Soudan, le général Al-Burhan, à Djouba les 18 et 19 mars et ses entretiens avec le Président de la République du Soudan du Sud, M. Salva Kiir Mayardit, comme une étape importante dans cette direction.

Nous nous félicitons de la tenue, en octobre dernier, d'une session commune du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité et de la Commission frontalière mixte. Nous espérons que le dialogue entre Khartoum et Djouba favorisera la conclusion d'accords sur le statut final d'Abyei.

Nous considérons que la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) joue un rôle important dans le maintien de la stabilité. À cette fin, nous soulignons que le mandat de la FISNUA doit être strictement mis en œuvre. La présence de l'ONU à Abyei a pour principal objectif de garantir la sécurité et d'appuyer le Soudan et le Soudan du Sud dans leur quête d'un règlement mutuellement acceptable du différend frontalier.

La Russie se félicite des efforts déployés par la FISNUA pour maintenir le dialogue entre les Ngok Dinka et les Misseriya, en mettant l'accent sur l'élaboration de mesures de confiance entre ces deux communautés. Nous demandons que les causes des nouvelles flambées de violence observées à Abyei fassent l'objet d'une analyse plus approfondie. Nous attendons avec intérêt la prochaine conférence des chefs coutumiers qui, nous l'espérons, se tiendra sous peu.

Nous constatons qu'il y a encore quelques problèmes en ce qui concerne les activités des Casques bleus et la mise en œuvre des objectifs fixés pour le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Nous sommes intimement convaincus que les pressions et les accusations ne permettront pas de résoudre ces problèmes. Nous invitons les responsables de la FISNUA à engager un dialogue plus poussé avec Khartoum et Djouba sur ces questions. Il convient de tenir dûment compte des positions du Soudan et du Soudan du Sud, ainsi que de leurs préoccupations. Nous espérons que le Conseil de sécurité intégrera cette considération lorsqu'il s'attellera à l'élaboration d'une résolution sur la prorogation du mandat de la FISNUA.

Comme il est indiqué dans le rapport du Secrétaire général (S/2022/316), le remplacement du contingent éthiopien de la FISNUA par une force multinationale de maintien de la paix se déroule sans encombre et est en passe de se conclure. Il importe de veiller à ce que la nouvelle configuration s'inscrive dans la continuité du travail réalisé par les soldats de la paix éthiopiens, qui ont fait preuve d'un grand professionnalisme et d'un grand courage, et d'éviter les problèmes logistiques.

Nous pensons que le maintien de la présence des Casques bleus à Abyei demeure très important. À cet égard, nous appuyons la proposition du Secrétaire général de prolonger de six mois le mandat de la FISNUA, y compris le soutien au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Lacroix et l'Envoyée spéciale Tetteh de leurs exposés. La Chine félicite M^{me} Tetteh de sa nomination au poste d'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique et lui apportera un soutien sans faille dans l'exercice de ses fonctions. Je salue également la présence des représentants du Soudan et du Soudan du Sud à la présente séance.

Depuis quelque temps, le climat de sécurité à Abyei demeure difficile. Des conflits entre communautés et des atteintes à la sécurité publique se produisent de temps à autre, alors que le service de police conjoint d'Abyei n'a toujours pas été mis en place. Il est toutefois encourageant de constater que le Soudan et le Soudan du Sud ont continué à faire preuve de retenue sur la question d'Abyei. La Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) a coopéré avec l'Administration de la zone d'Abyei, les communautés locales, le Soudan et le Soudan du Sud pour gérer les incidents de sécurité de manière adéquate. Les comités de protection communautaire institués avec l'aide de la FISNUA ont également joué un rôle important.

Les relations intercommunautaires sont la clef pour parvenir à une paix et une stabilité à long terme à Abyei. La Chine encourage les communautés concernées à poursuivre leur dialogue, avec l'aide de la FISNUA, afin de consolider leurs relations, de régler les conflits et les différends de manière adéquate et de promouvoir une coexistence harmonieuse.

Au cours de la période considérée, les relations entre le Soudan et le Soudan du Sud ont continué à s'améliorer, créant ainsi des conditions propices à la stabilité de la région d'Abyei. À l'heure actuelle, les deux pays concentrent leurs efforts sur l'avancement de leurs processus politiques respectifs. La Chine encourage les deux parties à s'appuyer sur les institutions conjointes, notamment le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité pour Abyei, à échanger des informations et à traiter les urgences en temps utile afin de maintenir la paix à Abyei.

La reconfiguration de la composante militaire de la FISNUA avance sans encombre, et les soldats de la paix éthiopiens seront remplacés par des soldats de la paix issus de plusieurs pays fournisseurs de contingents. Au cours des 11 dernières années, les soldats de la paix éthiopiens se sont acquittés avec diligence de leur mandat dans des conditions extrêmement difficiles et ont coopéré étroitement avec le Soudan, le Soudan du Sud et les communautés locales, apportant ainsi une contribution importante au maintien de la paix à Abyei, ce dont la Chine se félicite vivement.

En tant que nouveau pays fournisseur de contingents à la FISNUA, la Chine a déployé des unités d'hélicoptères à Abyei et y déploiera des forces de réaction rapide dès que possible.

Dans l'attente d'un règlement politique sur le statut final d'Abyei, la Chine est favorable, sur le principe, au renouvellement du mandat de la FISNUA et encourage le Soudan, le Soudan du Sud et les communautés locales à en faciliter le travail en assurant la sécurité et la liberté de circulation de son personnel, ainsi que l'acheminement sans entrave des fournitures destinées à la mission.

M. Gómez Robledo Verduzco (Mexique) (*parle en espagnol*) : Ma délégation remercie le Secrétaire général adjoint, M. Jean-Pierre Lacroix, et l'Envoyée spéciale, M^{me} Hanna Tetteh, de leurs exposés éclairants de ce matin. Nous souhaitons également la bienvenue aux représentants du Soudan du Sud et du Soudan à la présente séance.

Le coup d'État survenu au Soudan en octobre de l'année dernière et les multiples défis auxquels doit faire face le Soudan du Sud ont malheureusement détourné l'attention des parties de la situation qui prévaut à Abyei. Cependant, la récente amélioration des relations entre les deux pays, que nous saluons, est l'occasion de relancer le processus visant à parvenir à un accord durable concernant le différend frontalier d'Abyei, qui ne devrait exclure a priori aucun mécanisme de règlement pacifique des différends, y compris la Cour internationale de Justice si telle était la volonté des parties. Ce n'est toutefois que par la coopération et les efforts conjoints au sein d'instances telles que le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité et le Comité mixte de contrôle d'Abyei que des progrès pourront être réalisés en vue de stabiliser la région. À l'instar d'autres membres, nous regrettons que le Comité ne se soit pas réuni depuis plusieurs années.

La situation des droits humains à Abyei demeure préoccupante. Nous nous félicitons bien évidemment de l'octroi de visas à deux spécialistes des droits humains afin de leur permettre de procéder à une évaluation de la situation à Abyei, qui est attendue depuis longtemps. Dans cette optique, nous demandons aux autorités soudanaises et sud-soudanaises d'autoriser le déploiement d'experts en matière de droits humains dans le cadre de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), conformément au mandat confié par le Conseil de sécurité.

Nous déplorons la poursuite des affrontements entre communautés à Abyei, en particulier dans la région d'Agok. Nous saluons les efforts déployés par les autorités sud-soudanaises pour tenter d'apaiser ces tensions intercommunautaires. Si nous nous félicitons

des efforts consentis pour organiser une conférence de paix conjointe des chefs coutumiers, nous regrettons que les divergences sur la composition des deux délégations aient empêché la tenue de cette conférence aux dates prévues, c'est-à-dire en février. Nous exhortons la FISNUA à continuer de promouvoir les indispensables pourparlers de paix, avec la pleine participation des jeunes et des femmes, comme cela a déjà été mentionné.

Il est essentiel de garantir la sécurité du personnel de la FISNUA. C'est pourquoi ma délégation a condamné les attaques armées dont celui-ci a été victime en mars. Ces actes de violence représentent une menace pour les opérations des Nations Unies sur le terrain. Nous exhortons les autorités à garantir la sécurité et la liberté de circulation du personnel de la FISNUA. Dans le même ordre d'idées, et conformément aux obligations qui leur incombent en vertu de l'accord sur le statut des forces, des enquêtes doivent être menées de toute urgence afin de traduire les responsables en justice.

Enfin, nous prenons acte de la reconfiguration de la FISNUA, avec l'incorporation de nouveaux pays fournisseurs de contingents. Je conclurai en réaffirmant notre soutien indéfectible à l'Union africaine et à ses efforts de médiation et en l'encourageant à poursuivre ces derniers.

M. Lamce (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint, M. Lacroix, et l'Envoyée spéciale, M^{me} Tetteh, de leurs exposés d'aujourd'hui, ainsi que les représentants du Soudan et du Soudan du Sud de leur présence.

Je tiens tout d'abord à remercier l'Éthiopie pour son rôle moteur et sa mobilisation en tant que seul pays fournisseur de contingents à la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) au cours de la dernière décennie. L'Éthiopie a contribué de manière importante à la sûreté et à la sécurité de la population d'Abyei, et elle a veillé à ce que la mission soit en mesure de s'acquitter de ses fonctions, conformément au mandat que lui a confié le Conseil.

La FISNUA se trouve à présent à un stade décisif en raison de sa reconfiguration en tant que mission multinationale. Nous remercions tous les pays fournisseurs de contingents qui ont déjà déployé des bataillons ou du personnel. Cette reconfiguration intervient à un moment crucial pour Abyei, alors que de nouvelles violences ont éclaté et que les soldats de la paix ont subi un nombre croissant d'attaques et de blessures ces dernières semaines.

Nous sommes profondément préoccupés par le récent regain de violence qui a provoqué des souffrances humanitaires et des déplacements de population, tout en aggravant les différends entre les communautés d'Abyei. Ces violences intercommunautaires risquent de réduire à néant les progrès réalisés sur la voie de la coexistence pacifique dans la zone. Nous exhortons les parties à faire montre de la volonté politique nécessaire, à empêcher toute escalade des hostilités et à appeler à la cessation immédiate de la violence.

Alors que la volonté politique fait défaut et qu'aucun progrès n'est enregistré en ce qui concerne les accords politiques et la démarcation de la frontière entre Khartoum et Djouba, il convient de répondre aux revendications socioéconomiques de la population. La méfiance perdure entre les différents acteurs et communautés. Des mesures de confiance s'imposent de toute urgence et doivent être mises en œuvre de manière coordonnée.

Nous félicitons les équipes de pays des Nations Unies au Soudan et au Soudan du Sud d'avoir renforcé leur coordination et leur coopération à Abyei, conformément à une approche fondée sur le principe de l'unité d'action des Nations Unies, laquelle est impérative pour faire face à la situation complexe sur le terrain. La FISNUA doit collaborer étroitement avec les deux équipes de pays afin de veiller à ce que tous les acteurs de l'ONU sur le terrain s'expriment d'une seule voix et agissent de concert.

L'Albanie se félicite des premiers signes d'une participation des femmes à Abyei. Nous ne pouvons pas trouver de solutions durables si la moitié de la population est exclue du processus décisionnel. Il est grand temps d'associer les femmes aux discussions et de les inclure dans les projets. Nous invitons les acteurs de l'ONU et toutes les parties prenantes à s'employer avec diligence à mettre en œuvre le programme pour les femmes et la paix et la sécurité à Abyei, en collaborant notamment avec les parties prenantes locales, les femmes et les jeunes.

Dans le même temps, nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur de l'intégration, dans la mission, d'observateurs et de spécialistes des droits humains. La FISNUA a besoin de toute urgence d'experts permanents en la matière pour combler ce vide.

Enfin, nous demandons aux Gouvernements soudanais et sud-soudanais de faire le nécessaire pour que la mission et le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière puissent s'acquitter sans

entrave de leur mandat. Le Soudan, en particulier, doit délivrer tous les visas demandés par la FISNUA pour sa composante Police, afin de permettre à la mission de mener ses opérations et de remplir pleinement son mandat. Nous espérons vivement que la FISNUA, seule entité garante du maintien de l'ordre à Abyei, pourra fonctionner avec l'intégralité de l'effectif autorisé.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint, M. Jean-Pierre Lacroix, et l'Envoyée spéciale, M^{me} Hanna Serwaa Tetteh, de leurs exposés instructifs. Comme d'autres, la Norvège félicite M^{me} Tetteh pour sa nomination et se réjouit à la perspective de collaborer avec elle dans le cadre de son vaste et important mandat consacré à la Corne de l'Afrique. Je me félicite également de la présence des représentants du Soudan et du Soudan du Sud à la séance de ce jour.

La Norvège demeure profondément préoccupée par les vives tensions qui règnent à Abyei et alentour. Nous demandons aux Misseriya et aux Ngok Dinka de s'abstenir de toute attaque en lien avec la migration saisonnière. Dans ce contexte, nous saluons l'ensemble des initiatives locales qui visent à prévenir et à régler les conflits. En outre, nous remercions le commandant de la Force pour les efforts qu'il déploie lui aussi dans ce sens, conformément à son mandat.

Il est extrêmement important que la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) demeure pleinement opérationnelle et soit prête à faire usage de la force si nécessaire pour protéger les civils exposés à des violences physiques. Cela inclut le déploiement d'unités de police constituées. Nous exhortons par ailleurs le Soudan et le Soudan du Sud à appuyer l'action de la FISNUA.

Qu'il me soit permis de formuler trois observations supplémentaires dans le cadre de notre examen aujourd'hui de la FISNUA et de la situation à Abyei.

Premièrement, Abyei est une zone disputée au passé très difficile. Il ne fait aucun doute que la FISNUA joue un rôle extrêmement précieux pour assurer la sécurité et la stabilité. Toutefois, aucun progrès n'est constaté en ce qui concerne la question la plus litigieuse, à savoir si Abyei reviendra au Soudan ou au Soudan du Sud.

Tant que celle-ci n'est pas résolue, la mise en œuvre de mécanismes conjoints, comme le stipule l'accord de juin 2011, reste importante. Cela permettra de renforcer la coopération et d'instaurer la confiance

entre les communautés sur le terrain. Nous exhortons les parties à reprendre les réunions du Comité mixte de contrôle d'Abyei.

Il est également primordial d'appliquer des procédures efficaces en matière de visas afin de garantir le recrutement et le remplacement en temps voulu du personnel policier et militaire, ainsi que des spécialistes des droits humains et d'autres agents civils. En outre, la piste d'atterrissage d'Athony doit impérativement être accessible.

Deuxièmement, nous saluons les efforts incessants que déploie la FISNUA pour encourager le dialogue et la confiance entre les communautés d'Abyei. De plus, nous encourageons vivement la Force à poursuivre son action à l'appui des initiatives de paix menées par les femmes, ainsi que ses efforts pour promouvoir l'état de droit et les droits humains. Une coopération plus étroite entre la FISNUA, les organismes des Nations Unies et la société civile doit être envisagée à cet égard.

Enfin, il est important de prendre conscience que l'impasse actuelle sur le statut final d'Abyei témoigne des défis démocratiques majeurs qui jalonnent les transitions tant au Soudan qu'au Soudan du Sud. Nous encourageons les Gouvernements des deux pays à promouvoir des processus politiques inclusifs qui tiennent compte de l'avis des populations locales. La coopération transfrontière est et restera un élément crucial pour garantir à la population un avenir empreint de sécurité et de développement. Des mesures de confiance concrètes contribuent également à créer un climat favorable. Aucune des parties ne doit considérer la solution définitive comme un jeu à somme nulle.

Pour terminer, la Norvège appuie fermement le renouvellement du mandat de la FISNUA. Nous exhortons les parties à mettre en œuvre les mécanismes conjoints et appelons les dirigeants du Soudan et du Soudan du Sud à redoubler d'efforts pour parvenir à un accord sur le statut final d'Abyei.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Royaume-Uni.

Je veux tout d'abord remercier nos intervenants, M. Lacroix et M^{me} Tetteh. Je souhaite à M^{me} Tetteh plein succès dans ses nouvelles fonctions. Je salue également la présence des représentants du Soudan et du Soudan du Sud, et je félicite les deux pays de l'amélioration de leurs échanges bilatéraux, notamment par un soutien mutuel à leurs processus de paix respectifs.

Le Royaume-Uni juge encourageante la dernière session commune du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité et de la Commission frontalière mixte, qui s'est tenue en octobre. Il est toutefois regrettable que ces avancées n'aient pas débouché sur des progrès tangibles pour les habitants d'Abeyi ou sur un accord en vue d'un règlement politique pour la région. Nous exhortons dès lors les deux pays à organiser une nouvelle réunion du Comité mixte de contrôle d'Abeyi, et nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général à l'Union africaine afin qu'elle intensifie ses efforts de médiation pour contribuer à faciliter ce processus.

En ce qui concerne la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abeyi (FISNUA), nous constatons avec plaisir que la relève des contingents est presque achevée. Nous saluons le dévouement avec lequel les soldats de la paix éthiopiens ont œuvré en faveur de la paix et de la sécurité à Abeyi au cours des 10 dernières années. Nous espérons que l'attention sera désormais réorientée vers pleine mise en œuvre des tâches confiées à la FISNUA et l'amélioration de la vie des citoyens d'Abeyi, qui continuent de souffrir.

À cette fin, nous appelons de nouveau les Gouvernements soudanais et sud-soudanais à éliminer les obstacles opérationnels qui limitent la capacité de la FISNUA à s'acquitter pleinement de son mandat. Nous demeurons également préoccupés par les restrictions persistantes à la liberté de circulation de la FISNUA, qui l'empêchent notamment de mener ses activités de surveillance de la frontière, qui sont de la plus haute importance. Nous appelons les deux pays à éliminer les restrictions à la liberté de circulation de la FISNUA et nous exhortons le Gouvernement sud-soudanais à permettre la remise en service du quartier général du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à Gok Machar.

Nous nous associons également aux autres membres du Conseil pour exprimer notre préoccupation à la suite des deux attaques armées commises contre les forces de la FISNUA au cours de la période considérée. La sûreté et la sécurité des soldats de la paix des Nations Unies sont essentielles, et nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général aux autorités compétentes afin qu'elles enquêtent et amènent les responsables à rendre des comptes.

Enfin, nous tenons à exprimer notre vive préoccupation face à la flambée de violence à Agok, durant laquelle deux travailleurs humanitaires ont été tués et

qui a entraîné la suspension des activités humanitaires. Le Royaume-Uni exhorte toutes les parties à respecter pleinement le droit international humanitaire et à permettre aux acteurs humanitaires de fournir une aide à ceux qui en ont besoin partout à Abeyi, sans entrave.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant du Soudan du Sud.

M. Malwal (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : Je tiens avant tout à vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que votre délégation pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité durant ce mois sacré d'avril. Vous pouvez compter sur le plein appui de ma délégation.

Je souhaite également la bienvenue aux intervenants, le Secrétaire général adjoint, Jean-Pierre Lacroix, et l'Envoyée spéciale, Hanna Tetteh. Nous félicitons M^{me} Tetteh de sa nomination à son nouveau poste. Les questions du Soudan du Sud et du Soudan n'ont rien de nouveau pour elle, et nous nous félicitons en outre qu'elle participe à la présente séance depuis Djouba.

Je tiens également à remercier le Gouvernement éthiopien de son engagement et de ses services à la population d'Abeyi au cours des 10 dernières années. Les forces de maintien de la paix éthiopiennes, par leur engagement, ont fait des sacrifices et ont parfois payé le prix ultime pour maintenir la paix dans la zone. Les habitants d'Abeyi et le peuple sud-soudanais leur en seront à jamais reconnaissants.

Le Soudan du Sud accueille avec satisfaction le rapport du Secrétaire général sur la situation à Abeyi (S/2022/316), présenté en application de la résolution 2609 (2021). Ce rapport est publié alors que la situation à Abeyi est marquée par un sentiment d'incertitude en matière de sécurité, en particulier en raison des attaques persistantes des Ajaira Misseriya, qui n'ont cessé au cours de l'année écoulée d'attaquer et de tuer des membres de la communauté ngok dinka, de les forcer à se déplacer, et de piller leurs biens. Ces attaques sont organisées et systématiques, comme le reflètent la coordination et l'intensité avec lesquelles elles ont été lancées contre les villages. J'en veux pour preuve les attaques commises les 5 et 6 mars à Mading Tong, qui ont fait 30 morts, et les attaques commises le 13 avril à Leu, Noong et Amiet, qui ont fait 41 morts au total. Ces faits ne sont pas reflétés comme il se doit dans le rapport dont est saisi le Conseil.

Le Soudan du Sud a fait part à maintes reprises de sa préoccupation concernant le vide en termes de coordination et de sécurité qui découlerait du retrait rapide et abrupt des forces éthiopiennes. Nous savions que leur remplacement ne s'effectuerait pas aussi rapidement et harmonieusement que le Département l'espérait. Les attaques susmentionnées peuvent être directement reliées au vide de sécurité, que les Ajaira Misseriya s'empressent d'exploiter, comme ils l'ont fait au détriment de notre peuple.

Le Conseil de sécurité a souligné à maintes reprises dans ses résolutions que la région devait rester une zone exempte d'armes, à l'exception, comme convenu, des soldats de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA). Toutefois, la soi-disant police du pétrole est toujours présente à Diffra, alors que le Conseil de sécurité a appelé à son retrait. Les attaques récentes ont montré que des éléments des Forces armées soudanaises – les Forces d'appui rapide – dépouillaient les corps des attaquants sur le champ de bataille. Si l'on permet que de tels actes se poursuivent, sachant que les attaques contre les Ngok Dinka se sont intensifiées, les conditions de sécurité continueront de se détériorer, et les Ajaira Misseriya, comme l'ont signalé nos sources, se prépareront et se mobiliseront pour commettre de nouvelles attaques.

Le Soudan du Sud appelle le Conseil de sécurité, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement à coopérer avec les parties et à arrêter définitivement le statut d'Abyei et la délimitation des frontières régionales, comme convenu dans l'Accord de paix global et comme l'a déterminé la Cour internationale d'arbitrage à La Haye. Cela permettra d'instaurer la sécurité, ce qui est absolument nécessaire, d'améliorer les relations et un cadre d'échanges structurés, ce que les Ngok Dinka attendent depuis longtemps. À cet égard, nous saluons l'appel de la représentante des États-Unis en faveur de la relance d'une initiative diplomatique sur la question d'Abyei.

Le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière joue un rôle crucial, car il continue d'aider les deux pays à s'acquitter de l'obligation qu'ils ont d'achever la démarcation de leur frontière en application de l'Accord de paix global. Le Soudan du Sud continuera de jouer un rôle positif en vue d'atteindre cet objectif.

S'agissant du différend foncier regrettable qui oppose les Twic Dinka aux Ngok Dinka à Agok – localité connue aussi sous le nom d'Amiet – S. E. le Président

Salva Kiir Mayardit a rapidement nommé une commission d'enquête, présidée par S. E. le Vice-Président Hussein Abdelbagi Akol Agany et composée de représentants des deux communautés. Le calme a été rétabli alors que l'équipe d'enquête continue d'enquêter sur l'origine des tensions et de rechercher une solution durable. Je saisis cette occasion pour présenter nos condoléances aux familles des victimes, notamment les deux travailleurs humanitaires.

Nous nous félicitons de l'initiative visant à élaborer un Programme commun pour Abyei, ainsi que de la visite effectuée dans les deux pays et à Abyei par l'équipe mise en place par le Secrétaire général à cette fin. Ce programme commun jouera un rôle crucial dans le règlement des questions liées à l'absence de services et à la pénurie d'autres biens essentiels dont la communauté a besoin. Le Soudan du Sud s'efforce, dans la mesure de ses ressources limitées, de fournir des services dans la région. Avec ce programme, nous sommes convaincus que d'importants progrès seront réalisés.

Je voudrais conclure mon intervention en évoquant la question de la réconciliation. La réconciliation est un aspect très important de l'humanité lorsqu'elle est authentique et qu'elle aborde les questions essentielles, avec pour objectif, à terme, de parvenir à une solution durable entre les parties ou les communautés. Cependant, face aux attaques perpétuelles, aux pertes en vies humaines, aux déplacements, aux pertes matérielles et aux pillages sans que les auteurs répondent de leurs actes ou soient sanctionnés, la réconciliation devient une tâche difficile à réaliser. Prenons un exemple. Cela fait près de 10 ans que le Chef suprême a été assassiné de sang-froid. Personne n'a été tenu pour responsable. Aucun rapport n'a été publié. Par conséquent, lorsque le Conseil appelle sans cesse à la réconciliation, sur quoi sommes-nous appelés à nous réconcilier ? Sur un chef suprême assassiné, sur une communauté déplacée, sur des biens pillés ou sur des vies perdues ?

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan.

M. Mohammed (Soudan) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, pour l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours. Nous exprimons également notre gratitude à la délégation des Émirats arabes unis, pays frère, pour la compétence avec laquelle elle a dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Nous remercions M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, de son exposé sur la mise en œuvre du mandat de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FIS-NUA). Nous remercions également M^{me} Hanna Tetteh, Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, et la félicitons pour ses nouvelles fonctions. Les dirigeants soudanais l'ont accueillie lors de sa visite à Khartoum il y a deux jours. Nous prenons également acte du rapport du Secrétaire général sur cette question (S/2022/316).

Les relations bilatérales entre le Soudan et le Soudan du Sud ont connu une évolution positive au cours des derniers mois, avec le succès de la médiation menée par le Soudan, qui a abouti à la signature d'un accord entre le Gouvernement sud-soudanais et les parties à l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, qui structurera le haut commandement des forces régulières au Soudan du Sud et établira un commandement unifié intégré et efficace des forces de toutes les factions signataires de l'accord de paix, conformément aux arrangements pour la sécurité prévus par l'accord, lesquels arrangements se sont heurtés à quelques obstacles avant de connaître une percée, grâce à la médiation et aux propositions soudanaises.

Je tiens à souligner que les propositions du Soudan ont tenu compte de l'esprit et de la lettre de l'accord de paix et que, par conséquent, elles ont été acceptées et saluées par les parties. Ces propositions sont complètes et prévoient notamment une feuille de route et un calendrier de mise en œuvre.

Le Soudan joue ce rôle non seulement pour renforcer la stabilité et la sécurité au Soudan du Sud, mais aussi en tant que principal garant de la surveillance de la mise en œuvre de l'accord de paix au Soudan du Sud et en raison des relations historiques solides entre les Gouvernements et les peuples des deux pays.

Dans le cadre du rapprochement entre les deux pays, nous signalons la visite, en mars dernier, du Conseiller du Président de la République du Soudan du Sud à Khartoum, où il a rencontré des dirigeants politiques et des responsables soudanais. Lors de cette visite, le Président du Conseil souverain a appelé à accélérer le processus d'ouverture de postes frontalière afin de faciliter les échanges commerciaux entre les deux pays voisins.

Parmi les questions liées à la situation à Abyei qui ont été abordées durant la visite figure une proposition du Soudan visant à établir une administration conjointe pour Abyei. Nous attendons toujours la réponse du Soudan du Sud à ce sujet. Si elle est acceptée et mise en œuvre, nous pensons qu'elle aura des répercussions positives sur la sécurité et la vie socioéconomique des habitants de la région.

Une réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité a eu lieu à Djouba les 4 et 5 septembre derniers. À cette réunion, organisée sous la présidence des Ministres de la défense des deux pays, le Mécanisme a examiné la mise en œuvre des conclusions de la réunion précédente, qui s'était tenue à Khartoum. Il a également passé en revue un rapport de la FISNUA et un rapport du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière sur la zone frontalière démilitarisée et sécurisée. À sa dernière réunion, le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité, qui est la plus haute entité chargée de la mise en œuvre des accords de coopération conjointe entre le Soudan et le Soudan du Sud, a pris des décisions positives qui vont renforcer les relations entre les deux pays et promouvoir la sécurité et la stabilité communes. Les deux parties sont également convenues que la prochaine réunion du Mécanisme se tiendrait à Khartoum dans le courant de l'année.

L'affirmation de M^{me} Tetteh selon laquelle c'est à cause de l'évolution de la situation politique à Khartoum que la réunion n'a pas eu lieu est inexacte. Ce n'était pas la première fois que les réunions du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité étaient reportées pour diverses raisons, mais jamais pour la raison évoquée par M^{me} Tetteh dans son exposé.

Le climat positif entre les deux pays a permis d'améliorer la situation à Abyei. Les dirigeants soudanais en sont très heureux. Le Gouvernement soudanais est déterminé à faire fond sur l'approfondissement des relations bilatérales entre les deux voisins et frères afin de promouvoir la coexistence sociale pacifique dans la région et de parvenir plus rapidement à un consensus et à un accord sur le statut final d'Abyei.

Je voudrais souligner les éléments suivants.

Premièrement, le Gouvernement soudanais compte bien profiter des relations amicales avec le Soudan du sud et de la dynamique positive actuelle pour régler la question d'Abyei, notamment la mise en place des arrangements pour l'administration et la sécurité

prévus par l'accord signé le 20 juin 2011 par les deux parties, ainsi que les questions liées à la démarcation de la frontière, et ce, sans empiéter sur les terres et sur la réalité démographique actuelle de la région.

Deuxièmement, le Soudan a à cœur de maintenir la sécurité, la stabilité et la paix à Abyei, mais se déclare également préoccupé par les événements survenus ces dernières semaines. Nous présentons nos condoléances aux familles des travailleurs humanitaires qui ont perdu la vie à la suite de ces événements, qui ont conduit au retrait de l'équipe du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière de plusieurs sites, ce qui a entraîné leur fermeture et l'évacuation du personnel vers Abyei. Le Soudan appelle à la désescalade et à la réduction des tensions dans la région et demande aux parties de s'abstenir de prendre des mesures unilatérales susceptibles de menacer la stabilité des opérations de la FISNUA. Nous soulignons que conformément aux accords qui ont été signés entre les deux pays, la zone d'Abyei doit être exempte de toute présence armée au nord et au sud de la ligne zéro.

La semaine dernière, le Président du Conseil souverain du Soudan a pris la décision de créer une mission d'établissement des faits pour enquêter sur les récents actes de violence à Abyei. Dans ce contexte, nous sommes très préoccupés par la présence de forces armées sud-soudanaises dans la zone tampon. Cela aura des conséquences négatives sur la sécurité et la stabilité dans la région.

Troisièmement, nous nous félicitons que la FISNUA ait commencé à mettre en œuvre 16 projets à effet rapide. Nous l'appelons à accélérer la mise en œuvre d'autres projets similaires, car cela améliorerait les conditions de vie des habitants de la région, en particulier en ce qui concerne l'éducation, la santé, l'eau potable et le maintien de la sécurité et de l'ordre. Par ailleurs, nous nous félicitons de la recommandation du Secrétaire général de renouveler le mandat de la FISNUA pour six mois supplémentaires.

Pour terminer, nous réaffirmons que le Gouvernement soudanais est déterminé à renforcer la coopération avec le Gouvernement sud-soudanais afin de consolider les travaux du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité et du Comité mixte de contrôle d'Abyei, en plus de mettre en place des mécanismes civils et de sécurité conjoints entre les deux pays, conformément aux dispositions contenues dans les accords signés entre les deux parties, dans le but d'aboutir à un règlement des questions relatives au statut final d'Abyei, selon les paramètres convenus.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 40.